Image not found or type unknown

Oisifs bruyants au pied de mon immeuble

Par **rosiernain**, le **19/09/2014** à **18:23**

Bonjour, j'habite à Paris 19 eme dans une petite rue près des Buttes Chaumont qui jusque là était très calme ; depuis quelques mois une bande d'individus bruyants et sans aucun respect pour le voisinage se regroupe presque tous les soirs sur le trottoir tout près de mon immeuble , en buvant, fumant , et s'invectivant bruyamment jusque tard dans la nuit , parfois 3h du matin . Au petit matin le trottoir est jonché de canettes et de papiers gras. Souvent dans la nuit des voisins appelle la police qui vient parfois et cela ne sert à rien : la bande est de nouveau là le lendemain.Plusieurs personnes ont tenté de discuter avec cette bande , deux d'entre elles ont reçu des coups (l'une une gifle, l'autre un coup de poing). Quand je regagne mon immeuble et que la bande est là (c'est à dire presque tous les soirs) je change de trottoir, je commence à avoir peur d'eux. Souvent des voitures de luxe s'arrêtent devant la bande et le conducteur discute avec la bande pendant très longtemps (il n'y a presque pas de circulation de voiture dans la rue).
Ma chambre donne de l'autre coté donc ça ne me gêne pas pour dormir mais quand j'invite des gens chez moi , ce qui arrive souvent, ils dorment dans le salon qui donne sur la rue, et ne peuvent pas dormir à cause de ça.

La qualité de vie dans la rue est dégradée de manière significative par cette dizaine d'individus. La police nous dit d'envoyer des lettres recommandées.
Jusque là rien ne change.
Que faire ???
merci d'avance de vos conseils ; en particulier si vous avez des échos de gens qui ont eu un problème analogue et qui aurait trouvé une solution..
Est ce un problème qui relève du juridique? y a t il une infraction correspondant à ce genre de comportement ?
ou bien faudrait il avertir un service social ??

Cordialement.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés